Sabre britannique et fourreau en cuir ayant appartenu au général Sir Roger Hale Sheaffe, v. 1813.

En couverture : Veste de laine écarlate portée par les généraux de l'armée britannique, ayant appartenu au général Sir Roger Hale Sheaffe v. 1825.
Cette veste fait partie de la collection Sheaffe, une exposition d'objets exposés au centre d'interprétation du Parlement de Toronto. Ces objets sont conservés par la Fiducie du patrimoine ontarien dans le cadre d'un accord de prêt à long terme conclu avec le Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Réalisé par la :

La Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
M5C 1J3
Canada

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie, ses programmes et publications, veuillez vous adresser à l'Unité du marketing et des communications aux coordonnées suivantes :

Téléphone : **416 325-5015**
Télécopie : **416 314-0744**
Courriel : **marketing@heritagetrust.on.ca**

Visitez notre site Web à **www.heritagetrust.on.ca**
Rejoignez-nous sur Facebook à **www.facebook.com/fiduciedupatrimoineontarien**
Suivez-nous sur Twitter à **www.twitter.com/patrimoineON**

La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario.

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2013
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, à moins d'indication contraire

Imprimé à l'aide d'encres végétales sur du papier recyclé exempt d'acide et de chlore. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication.
ISSN 1916-369X (Édition imprimée)
ISSN 1916-3703 (Online)
ISSN 1916-3711 (En ligne)
ISBN 0-7794-5434-0 11-13-300 SEO

Table des matières

3 Conseil d'administration

5 Message du président et de la directrice générale

6 Faits saillants

10 En chiffres

12 Récipiendaires des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

13 Donateurs et partenaires

16 Personnel

17 Rapport de gestion et analyse du rendement financier

18 Rapport du vérificateur et états financiers

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et les activités de la Fiducie du patrimoine ontarien, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca.

Ontario

Conseil d'administration 2012-2013

Conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2013 :

Thomas H.B. Symons (Peterborough)
Du 3 février 2006 au 4 mars 2016
Président : du 5 mars 2010 au 4 mars 2016

Harvey McCue (Ottawa)
Du 24 septembre 2009 au 4 mars 2015
Vice-président : du 22 mars 2012 au 4 mars 2015

Suzanne McDonald Aziz (London)
Du 25 octobre 2006 au 4 mars 2015

Carol Beckmann (Niagara-on-the-Lake
Du 1er décembre 2004 au 4 mars 2015

Dawn Bennett (Caledon)
Du 23 juin 2004 au 4 mars 2015

Glen Brown (Toronto)
Du 24 septembre 2009 au 4 mars 2015

William Buchanan (Toronto
Du 11 avril 2006 au 4 mars 2015

Paule Doucet (L'Orignal)
Du 2 juin 2004 au 4 mars 2015

Ruth Dudley (Dresden)
Du 17 novembre 2005 au 4 mars 2014

Robert Gordon (Toronto)
Du 12 août 2009 au 4 mars 2015

Melanie Hare (Toronto)
Du 18 novembre 2009 au 4 mars 2015

Helen A. MacLeod (L'Orignal)
Du 17 septembre 2004 au 4 mars 2015

Donald Pearson (London
Du 12 août 2009 au 4 mars 2015

L.A. (Sandy) Smallwood (Ottawa)
Du 25 août 2004 au 4 mars 2015

Maria Topalovich (Toronto)
Du 24 septembre 2009 au 4 mars 2015

Ruth Dudley, membre du conseil d'administration, lors des célébrations du jour de l'émancipation qui ont eu lieu sur le Site historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden.

Le vice-président Harvey McCue lors du dévoilement d'une plaque provinciale commémorant Timmins.

Rapport annuel 2012-2013

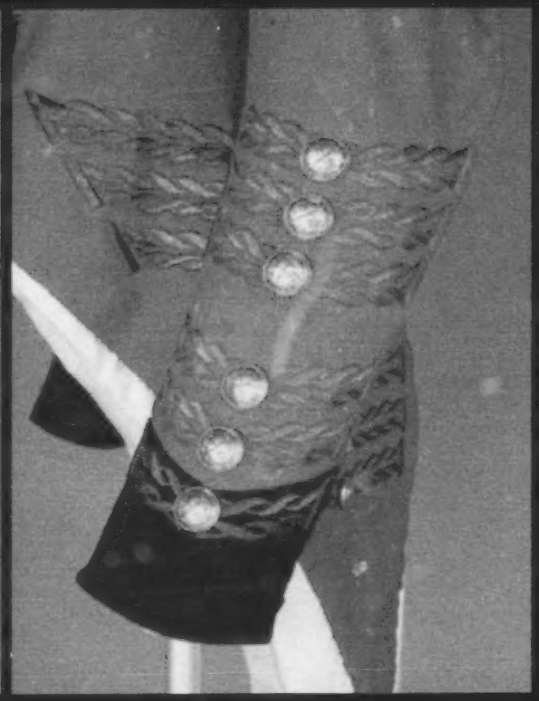

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

www.heritagetrust.on.ca

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Le 1er novembre 2013

L'honorable Michael Chan
Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport
9e étage, Édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Monsieur le ministre,

Au nom du conseil d'administration et conformément à l'article 21(1) de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport sur les activités de la Fiducie du patrimoine ontarien pour l'exercice clos le 31 mars 2013.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

Thomas H.B. Symons

Thomas H.B. Symons, C.C., O. Ont, MSRC, LL.D., D.Litt., D.U., D.Cn.L., FRGS, KSS

Une plaque provinciale commémorant le domaine Dale a été dévoilée au Rose Theatre Brampton le 12 septembre 2012.

De gauche à droite : Laura Albanese, adjointe parlementaire au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, les élèves du Music Steel Pan Ensemble de Regent Park School, le président Thomas H. B. Symons et Beth Hanna lors de la célébration organisée au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (Toronto) à l'occasion de la Semaine du patrimoine 2013. Photo : Jenna Muirhead

Dévoilement d'une plaque provinciale célébrant le 50e anniversaire du *Code des droits de la personne* de l'Ontario, à Hart House, Université de Toronto

Message du président et de la directrice générale

Le patrimoine englobe nos paysages architecturaux et naturels, mais aussi les histoires et les jalons culturels qui contribuent à façonner notre identité en tant que peuple. Même si le patrimoine est enraciné dans le passé, nous devons œuvrer à l'ancrer dans le présent et à assurer sa pertinence en continuant de forger de nouveaux partenariats, de séduire de nouveaux publics, et de trouver des méthodes accessibles et innovantes pour partager cet héritage.

Les plaques provinciales dévoilées en 2012-2013 témoignent de toute la diversité des thèmes commémorés par le biais du Programme des plaques provinciales, qu'il s'agisse de rendre hommage au grand joueur de hockey, homme d'affaires et politicien Syl Apps, de saluer l'esprit précurseur des pépinières du domaine Dale de Brampton ou encore de fêter le 50e anniversaire de *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Ce dernier événement a d'ailleurs donné le coup d'envoi de toute une série d'initiatives visant à rendre hommage au *Code* et à reconnaître son impact durable sur les personnes qui vivent dans cette province. En partenariat avec la Commission ontarienne des droits de la personne, la Fiducie a aussi organisé un dialogue sur les droits de la personne en Ontario. Cet événement unique a rassemblé des conférenciers et des pionniers des droits de la personne tenus en grande estime, à la faveur d'une conversation qui a évoqué l'histoire des droits de la personne en Ontario et a étudié l'avenir de l'activisme dans ce domaine. Aujourd'hui, le *Code* continue d'évoluer en réponse aux changements sociaux, tout en restant fidèle à ses principes centraux et à ses valeurs fondamentales de justice et d'égalité. Ce faisant, il continue de façonner, et d'être façonné par, les façons dont les Ontariennes et Ontariens se perçoivent en tant que peuple.

Alors que la province poursuit la commémoration d'un autre tournant majeur de sa riche histoire, à savoir la guerre de 1812, la Fiducie s'est lancée dans un partenariat avec le Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, afin de procéder à la conservation et à l'exposition d'une collection d'objets rares qui tirent leur valeur historique du fait d'avoir appartenu à Sir Roger Hale Sheaffe. Commandant des forces militaires du Haut-Canada, Sheaffe a orchestré la défense de York pendant l'invasion américaine. Son uniforme militaire, son sabre de régiment et des documents en rapport avec la guerre ont généreusement été donnés au Bureau du lieutenant-gouverneur par la famille Sheaffe, et font désormais l'objet d'un prêt à long terme à la Fiducie, qui les expose au sein du centre d'interprétation du Parlement.

Cette année marque aussi les premiers pas de la Fiducie dans l'univers des médias sociaux. En intensifiant sa présence en ligne sur Facebook et Twitter, et en fournissant des renseignements récents et pertinents, la Fiducie a élargi la portée de ses communications et de son engagement communautaire grâce à des récits inclusifs et interactifs.
Ces réalisations témoignent des efforts constants qu'accomplit la Fiducie en vue de préserver, de protéger et de promouvoir les terres écologiquement vulnérables de la province, ses sites archéologiques et ses atouts culturels. Elles sont aussi le reflet de son engagement à perpétuer et à célébrer le patrimoine de notre grande province. Les activités très variées menées à bien par la Fiducie au cours de l'année écoulée n'auraient pas pu être accomplies sans l'aide d'acteurs dévoués : ses partenaires, ses commanditaires, ses bénévoles et les membres de son personnel.

En dernier lieu, la Fiducie est fière de rendre hommage à l'honorable Lincoln Alexander, ancien président du conseil d'administration et auteur de nombreuses contributions au service de la communauté de la préservation du patrimoine, de la province de l'Ontario et de notre nation. Les accomplissements réalisés par Lincoln pour le service public, son engagement à travailler dur, sa conviction de l'importance de l'éducation et sa foi dans les jeunes et leur potentiel sont un formidable exemple pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Rarement l'État et le patrimoine auront eu un ami plus fidèle. Il va beaucoup nous manquer.

Thomas H.B. Symons

Thomas H.B. Symons, Président

Beth Hanna

Beth Hanna, Directrice générale

Octobre 2013

Faits saillants en 2012-2013

Le jury et le public lors d'une discussion sur les réussites et les enjeux en matière de défense des droits de la personne lors du dialogue ayant pour thème les droits de la personne en Ontario, à Hart House, Université de Toronto.

David Hawke (à droite), chef du programme d'intendance environnementale auprès de The Couchiching Conservancy, examine le nid d'une moucherelle lors d'une visite sur site organisée à la propriété Tushingham-Thomson (canton d'Oro-Medonte), qui est détenue par la Fiducie. Il est observé par Alex Lavasidis, élève du Programme Expérience Été.

En 2012-2013, la Fiducie du patrimoine ontarien a mis l'accent sur la consolidation de son important réseau d'amis, d'associés et de collaborateurs au sein – et au-delà – du secteur du patrimoine. Par le biais de ce réseau, et grâce à un engagement direct, la Fiducie a rassemblé les collectivités, les gouvernements, les sociétés et les particuliers pour commémorer et célébrer les histoires de l'Ontario. L'année écoulée a été marquée par le renforcement de partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats, par un attachement continu à attirer de nouveaux auditoires lors des activités patrimoniales et par des efforts concertés visant à renouveler et à préserver les biens de la province par le biais de projets d'immobilisations.

Partenariats

La Fiducie a travaillé en étroite collaboration avec la Commission ontarienne des droits de la personne pour organiser un dialogue captivant sur les droits de la personne, au mois d'octobre. La manifestation proposait des groupes de discussion multiplateformes et polyvalents qui ont permis de réunir des organismes, des intervenants, des professionnels du patrimoine, des universitaires, des responsables des politiques, des élèves, des étudiants et des travailleurs sociaux, ainsi que de traiter des enjeux relatifs au passé, au présent et à l'avenir des droits de la personne en Ontario. En juin, les deux organismes ont par ailleurs dévoilé une plaque provinciale célébrant le 50e anniversaire du *Code des droits de la personne* de l'Ontario. Ce partenariat a contribué à commémorer un symbole de notre histoire juridique, politique et sociale, qui marque le moment à partir duquel l'Ontario est devenue une province plus agréable à vivre, à la fois soucieuse de la nécessité de protéger ses citoyens contre les inégalités et déterminée à faire en sorte que ces mesures de protection soient enchâssées dans la loi et inscrites dans la législation.

La collaboration entre la Fiducie et le Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario en vue de conserver et d'exposer une collection d'artéfacts ayant appartenu à Sir Roger Hale Sheaffe, un officier britannique qui a aidé à repousser les Américains à Queenston Heights pendant la guerre de 1812, constitue un partenariat d'une tout autre nature qui a également contribué à relier le passé au présent. La collection, qui comprend notamment une épée, un fourreau en cuir, une veste d'officier de l'armée britannique et une montre de poche en or de 18 carats, a été prêtée à la population de l'Ontario par l'un des descendants du général Sheaffe et est exposée au centre d'interprétation du Parlement, à Toronto.

La Fiducie a également poursuivi sa collaboration importante avec la Nation Huronne Wendat, le ministère des Affaires autochtones et l'Université de Toronto en vue de préparer la réinhumation d'une collection d'une nature extrêmement différente, qui regroupe les restes de 1 760 ancêtres et des objets funéraires associés. La réinhumation aura lieu en septembre 2013 sur la propriété Glassco de la Fiducie, à Vaughan. Il s'agit de la plus vaste opération connue de réinhumation de restes autochtones jamais réalisée en Amérique du Nord.

Faire participer les Ontariennes et Ontariens

Dans le cadre de ses efforts pour attirer des personnes d'âges et de milieux variés, la Fiducie a réaménagé le site Web de Portes ouvertes Ontario, en y ajoutant des cartes interactives et des calendriers, des outils de recherche approfondie permettant aux utilisateurs de personnaliser leur expérience du programme, des diaporamas pour chacun des sites participants, ainsi qu'une nouvelle interface mobile qui transforme le site Web en guide pratique. La Fiducie a organisé une nouvelle édition du concours de photographie numérique de Portes ouvertes Ontario, qui remporte un grand succès et dont le principe est d'inviter les Ontariennes et Ontariens à soumettre et à échanger leurs meilleures photographies sur les événements du programme. Avec près de 500 000 visiteurs entre avril et octobre, l'édition 2012 a connu la plus forte participation à ce jour.

En 2012-2013, la Fiducie a eu de plus en plus souvent recours à la publicité numérique et aux médias sociaux pour renforcer sa présence en ligne et attirer un public plus vaste vers ses programmes et ses sites. En s'appuyant sur le lancement de sa première page Facebook visant à promouvoir le patrimoine des Noirs de l'Ontario, en 2011-2012, la Fiducie a élaboré une stratégie globale axée sur les médias sociaux. La page Facebook et le compte Twitter de la Fiducie ont été lancés en février 2013. Ces modes de communication en ligne constituent non seulement des outils de marketing efficaces pour les initiatives phares de la Fiducie, mais aussi une tribune permettant de mettre en avant la diversité de son mandat. De plus, l'année 2012 a été marquée par le lancement de plusieurs campagnes de marketing et de publicité numérique sur les moteurs de recherche (une première pour la Fiducie), qui ont assuré la promotion de l'image de marque de l'organisme sur des moteurs de recherche et des sites Web réputés. Ces stratégies ont permis à la Fiducie d'attirer des auditoires différents que la presse écrite traditionnelle ne lui permettait pas de toucher jusque-là.

Des activités d'apprentissage par l'expérience axées sur les jeunes ont été organisées tout au long de l'année sur les sites détenus et exploités par la Fiducie et dans le cadre des programmes menés à bien par l'organisme. La Fiducie a offert aux élèves et aux étudiants des possibilités d'intégration en milieu de travail et de mentorat par le biais de programmes de gestion et de conservation muséales, d'archéologie, de restauration d'œuvres d'art et de conservation. L'organisme a également proposé 25 emplois d'été sur les sites de certaines attractions clés et organisé des ateliers et des sorties scolaires dans toute la province.

Dans le cadre de ses campagnes de marketing visant à s'assurer que le patrimoine de la province fasse partie intégrante de la vie de tous les Ontariens et Ontariennes, la Fiducie a recensé et ciblé de nouveaux auditoires et certaines communautés ethniques dans le cadre de ses campagnes promotionnelles. Un accent particulier a été mis sur les Ontariennes et Ontariens d'origine asiatique (qui représentent 65 p. 100 des néo-Canadiennes et néo-Canadiens, en incluant les communautés chinoise et de l'Asie du Sud). Pour la première fois, la Fiducie a publié des publicités

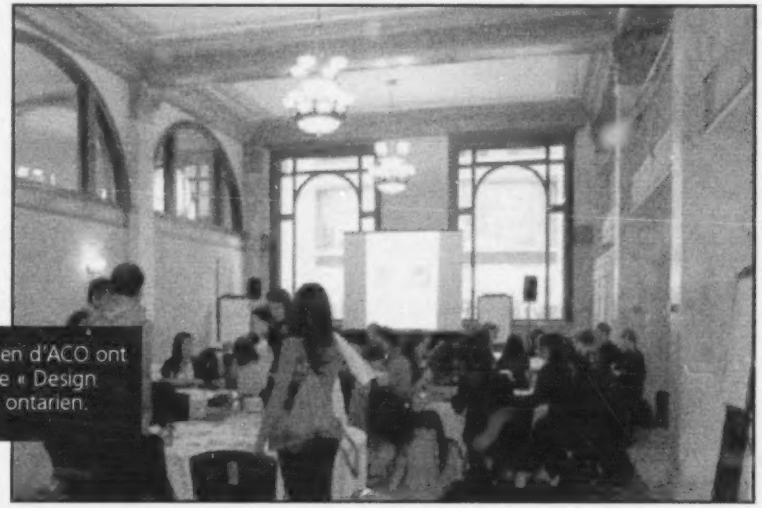

Des professionnels du groupe NextGen d'ACO ont participé à l'édition 2012 de la séance « Design Charrette » au Centre du patrimoine ontarien.

Pendant son emploi d'été, Liam Bowman, étudiant, tamise de la terre lors de travaux d'évaluation archéologique au sein de la propriété Glassco Park.

sur Portes ouvertes Ontario dans des journaux ethniques, parmi lesquels *Sing-Tao* (chinois) et le *Punjab Star* (pendjabi). Ces communautés sont désireuses d'élargir leurs expériences touristiques et de découvrir les différents biens patrimoniaux de la province.

Préservation et protection

La préservation est la pierre angulaire du mandat de la Fiducie. Cette année, plusieurs biens du patrimoine bâti détenus par la Fiducie ont fait l'objet d'importants travaux de réparation dans le cadre d'un effort visant à assurer leur pérennité et leur viabilité, ainsi qu'à maintenir leur esthétique, leur accessibilité et leur sécurité.

La Fiducie a entrepris un projet de remplacement des fenêtres de l'académie de Rockwood, dans la région du grand Guelph, en installant 61 nouvelles contre-fenêtres qui ont permis d'améliorer considérablement l'efficacité énergétique de cet ancien pensionnat vieux de 160 ans. Les toits en cèdre de la maison du domaine Ashbridge, à Toronto, et de la Pharmacie de Niagara, à Niagara-on-the-Lake, ont été remplacés, tandis que la structure extérieure du phare du haut-fond Cole, qui constitue la dernière balise de navigation d'origine sur le fleuve Saint-Laurent, a fait l'objet de travaux de réparation. En outre, les anciennes unités de CVCA du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden ont été remplacées par de nouveaux modèles éconergétiques permettant une diminution de consommation de l'ordre de 80 000 à 90 000 kWh et des économies annuelles qui devraient être comprises entre 6 000 $ et 8 000 $.

Remplacement du toit en cèdre du Domaine Ashbridge, à Toronto

Le phare du haut-fond Cole, fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de Brockville

La Fiducie a entrepris un projet de restauration des fenêtres de la Rockwood Academy, près de Guelph

Une orchidée de type « cypripède royal » *(Cypripedium reginae)* de la Harvais Orchid Reserve, près de Thunder Bay.

Cette année, la Fiducie a contribué à renforcer la protection de la réserve d'orchidées de la propriété Harvais (« Harvais Orchid Reserve »), près de Thunder Bay, en collaborant avec le ministère des Richesses naturelles et l'organisme Thunder Bay Field Naturalists aux fins de l'évaluation de la zone et de sa désignation comme terre humide d'importance provinciale. Le site abrite 18 espèces d'orchidées différentes. Quelque 616 cypripèdes royaux *(Cypripedium reginae)* ont fleuri, ce qui constitue le total le plus élevé jamais enregistré sur le site depuis le lancement du programme de suivi de la Fiducie en 1989. La Fiducie continuera de contrôler et de résoudre tous les problèmes qui sont susceptibles de nuire à la survie à long terme de ces orchidées.

La Fiducie détient une servitude de conservation sur l'ancienne gare du Grand Tronc à Prescott, un lieu historique national érigé en 1856.

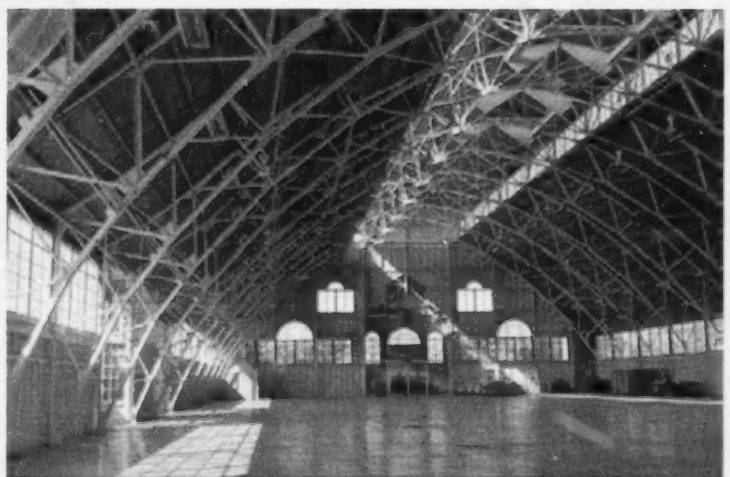

Intérieur du pavillon Aberdeen (lieu historique national), au parc Lansdowne, à Ottawa.

Voici la liste des propriétés du patrimoine naturel et culturel qui ont fait l'objet d'une protection en 2012-2013 par le biais d'acquisitions et de servitudes :

- l'ancienne Gare du Grand Tronc à Prescott datant de 1856 (désignée lieu historique national);
- une gare ferroviaire désignée lieu historique au plan fédéral, dont la ville de Guelph a fait l'acquisition;
- le sanctuaire du marais Lone Pine (Braham), dont la servitude a été élargie pour ajouter 23 hectares (58 acres) de zones tampons aux 32 hectares (80 acres) de terres humides d'importance provinciale bénéficiant déjà d'une protection; et
- le pavillon Aberdeen (1898), l'édifice de l'Horticulture (1914) et l'espace ouvert environnant, au parc Lansdowne, à Ottawa.

Le sanctuaire du marais Lone Pine (Braham) recèle des terres humides protégées d'importance provinciale.

Aperçu des réalisations de la Fiducie sous forme de chiffres

Identification

- **7** plaques provinciales dévoilées
- **2** anciens premiers ministres honorés grâce au Programme commémorant les lieux de sépulture des anciens premiers ministres
- **409** personnes et **2** municipalités reconnues par le biais des programmes de la Fiducie récompensant les contributions exceptionnelles en faveur de la conservation du patrimoine
- **110** règlements de désignation patrimoniale en vertu de l'article 29 consignés dans le registre aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*
- **29** règlements de désignation patrimoniale en vertu de l'article 29 ont été modifiés/mis à jour et consignés dans le registre aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*
- **4** nouveaux districts de conservation du patrimoine désignés, représentant **360** biens patrimoniaux ajoutés dans le registre aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*
- **57** groupes d'événements organisés dans le cadre de l'édition 2012 de Portes ouvertes Ontario, soit 1 459 sites patrimoniaux de 281 collectivités et **498 593** visiteurs
- **40** événements organisés dans le cadre de Sentiers ouverts Ontario

Protection

- **22** hectares (54 acres) de terres écologiquement vulnérables protégés et **5** hectares (12 acres) de terres du patrimoine culturel protégés
- **327 268 dollars** versés sous forme de subventions par le biais du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels
- **2** nouvelles servitudes de protection du patrimoine acquises et **2** servitudes étendues
- **2** nouveaux sites architecturaux identifiés et protégés sur des biens appartenant à la Fiducie
- **63 820** heures de bénévolat dans les musées et pour les activités de la Fiducie

Promotion

- **117 millions** de médias imprimés
- **321 316** visites sur le site Web
- **250 227** visiteurs dans les musées de la Fiducie
- **41** spectacles dans les théâtres Elgin et Winter Garden
- **134 863** visiteurs au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
- **226** rencontres et événements et **18 575** invités accueillis dans les installations patrimoniales de la Fiducie
- Près de **2,7 millions de dollars** dépensés par les visiteurs de l'extérieur de Toronto et plus de **1,9 million de dollars** dépensés par les résidents locaux durant l'édition **2012** de Portes ouvertes Ontario, soit des recettes totales de près de **4,6 millions de dollars** pour les collectivités ayant organisé des activités dans le cadre de Portes ouvertes Ontario

Renouvellement

- **1,19 million de dollars** de travaux d'immobilisations effectués dans les sites de la Fiducie
- **6** projets d'intendance menés à bien grâce au Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels
- **7** plans d'intendance réalisés avec des partenaires de la Fiducie
  Travaux de conservation réalisés sur **96** objets culturels et **5** objets archéologiques

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Récipiendaires des Prix du lieutenant-gouverneur 2012 pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien.

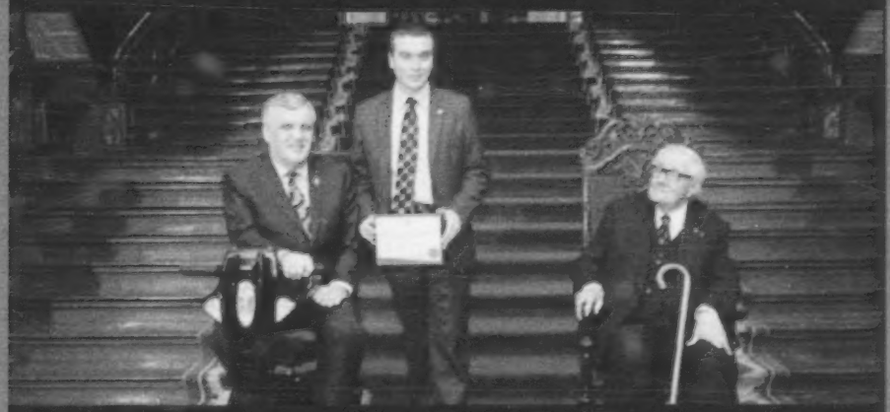

Ian Thompson, Prix individuel et récipiendaire de la bourse dans le cadre du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien, avec l'honorable David C. Onley (à gauche) et Thomas H.B. Symons.
Photos : Tessa J. Buchan

Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Frank Cooper, canton de Ramara
Terry Crowley, ville de Guelph
Paul Harpley, ville de Georgina
Dane Lanken, canton de North Glengarry
Florence Martin, ville de Grimsby
Don McVittie, ville de Bracebridge
Shirley Perrior, ville de Guelph
Nancy Prothero, municipalité de Central Elgin
Susan Ratcliffe, ville de Guelph
Patricia Wagner, municipalité régionale de Waterloo

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

Prix individuel et récipiendaire de la bourse

Ian Thompson, McKinnon Park Secondary School
(Caledonia, comté de Haldimand)

Prix collectifs

Élèves de 8e année de Richmond Hill ayant participé au projet « Heritage Architecture Artists » (artistes du patrimoine architectural)
Holy Trinity School
(ville de Richmond Hill)

Bénévoles du projet « Bronte Veterans' Garden » (jardin des anciens combattants de Bronte)
(ville d'Oakville)

Élèves bénévoles de la Resurrection Catholic Secondary School ayant participé à l'organisation du « Groundwater Festival » (festival sur les eaux souterraines)
(municipalité régionale de Waterloo)

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien

Population de moins de 10 000 habitants : Corporation of the Municipality of Wawa
Population de plus de 125 000 habitants : ville de Guelph

Donateurs et partenaires

Jalons en matière de collecte de fonds

Grâce à la générosité de ses donateurs, commanditaires et partenaires financiers, la Fiducie du patrimoine ontarien a atteint plusieurs jalons en 2012-2013. Sans inclure les subventions d'immobilisations et de fonctionnement de base, la somme de 828 580 $ a été recueillie par le biais de subventions et de contributions. Les fonds levés depuis 2009 totalisent 4,83 millions de dollars, alors que l'objectif de la Fiducie en matière de collecte de fonds s'élève à 5 millions de dollars pour la période allant de 2009 à 2014.

Durant l'année écoulée, la Fiducie a travaillé en partenariat avec le Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario pour conserver et exposer les artéfacts de la collection Sir Roger Hale Sheaffe. Ces objets exceptionnels, parmi lesquels figurent notamment la veste d'officier de l'armée britannique de M. Sheaffe ainsi qu'un fourreau et un ceinturon en cuir, sont inclus dans un accord de prêt à long terme conclu avec la Fiducie et font désormais partie de l'exposition Fondations et incendies : l'établissement des premiers édifices parlementaires et la guerre de 1812 telle que vécue à York, au centre d'interprétation du Parlement. Grâce au soutien du Fonds de conservation du patrimoine Lincoln M. Alexander et à des dons privés, la Fiducie est à même d'assurer l'interprétation, la conservation et la préservation de la collection Sheaffe.

Les amis de la Fiducie ont montré leur soutien à l'occasion des activités de collecte de fonds organisées tout au long de l'année, parmi lesquelles « A Country Affair II », la deuxième édition de l'après-midi champêtre dont les bénéfices vont au Fonds de conservation du patrimoine Lincoln M. Alexander, et la réception à thème organisée au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden avant la projection du film LOOPER, en ouverture de l'édition 2012 du Festival international du film de Toronto.

L'Earl B. Connell Charitable Foundation a maintenu son soutien en faveur du musée Homewood, un lieu historique national appartenant à la Fiducie, qui l'exploite. La Ross W. McNeil Foundation et l'association des amis de la Place Fulford ont, de leur côté, fourni un financement pour organiser une exposition consacrée à la chapellerie et un thé à la Place Fulford, à Brockville. La Fiducie souhaite également remercier l'Enoch Turner Schoolhouse Foundation pour son soutien en faveur de l'organisation de programmes scolaires spéciaux permettant de perpétuer la tradition d'une éducation gratuite à l'école Enoch Turner.

La Fiducie est reconnaissante de la générosité constante des sociétés commanditaires. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie parrainent de longue date le programme Jeunes leaders du patrimoine, qui rend hommage aux réalisations des jeunes dans le domaine du patrimoine. La Fiducie a pu proposer aux jeunes des stages et d'autres possibilités d'apprentissage grâce au soutien de la 1000 Islands Community Development Corporation et de l'Université de Waterloo. Depuis cinq ans, la Fondation RBC finance la célébration annuelle du jour de l'émancipation qui a lieu au Site historique de la Case de l'oncle Tom. Par ailleurs, *The Globe and Mail* a apporté de précieuses contributions en nature dans le cadre du marketing et de la promotion de Portes ouvertes Ontario 2012.

Chaque dollar compte. Les donateurs individuels soutiennent également les travaux continus de la Fiducie en apportant des contributions plus ou moins importantes. La Fiducie du patrimoine ontarien tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont fait des dons généreux entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013.

Jour de l'émancipation au Site historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden.

Joseph Gordon-Levitt sur le tapis rouge pour LOOPER, le film d'ouverture du TIFF au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden.

Donateurs et partenaires (suite)

Voici la liste des membres actuels et anciens du Conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien, des membres du personnel, des bénévoles, des fondations, des sociétés et des autres particuliers et organismes qui ont appuyé les travaux importants de la Fiducie en matière de conservation :

Isla H. Adelson, Toronto
Ricardo Aldrey, Palgrave
Ian Allaby, Toronto
Linda Atkinson, Toronto
Lynne Atkinson, Parry Sound
Suzanne McDonald Aziz, London
Donalda Badone, Toronto
Robert Bagshaw, Ajax
Lindy Barrow, Caledon
Mary et Ugo Bartolomucci, Mississauga
Baton Rouge Restaurants, Toronto
Carol Beckmann et Brad Nixon, Niagara-on-the-Lake
Robert Becksted, Corbeil
Brian et Suzanne Behrman, Thornhill
Avie J. Bennett, Toronto
Barbara Bennett, Kingston
Dave Bennett, Toronto
Dawn Bennett, Caledon East
Debra Bennett, Toronto
Paul Bennett, Ottawa
Diane Bird, Bolton
Denis J. Bisson, Burlington
Borden Ladner Gervais LLP, Toronto
William Boulton, Lansdowne
Hillery M. Bourne, Toronto
Walter M. et Lisa Balfour Bowen, Toronto
BPR Communications, London
Fred J. Bradley, Toronto
Corporation of the City of Brampton, Brampton
Heather Broadbent, Bolton
Glen Brown, Toronto
Howard Brown, Caledon
Sheila Brown, Clarksburg
William et Zora Buchanan, Toronto
Kelly Burke, Toronto
Cambic Limited, Toronto
Canahahns Company Ltd, Toronto
Nanda Casucci-Byrne, Mississauga
Frederick C. S. Chan, Scarborough
John P.T. Clough, Toronto
Bonnie Cole, Havelock
The Earl B. Connell Foundation, Brockville
Lynne Cooper, Peterborough
Michael Crawley, Toronto
Sheila M. Croft, Toronto
Bryan Davies et Andra Takacs, Toronto
Davies Bagambiire et Associates, Toronto
Jacques de Courville Nicol, Ottawa
Terry Delves, Toronto
Amanda et Andy Dench, Aurora
Aline Desjardins, Kitchener
Terrie-Lynne Devonish, Toronto
Dianne Domelle, Thornhill
Ruth Dudley, Dresden
The Duke of Richmond Pub, Toronto
Brenda Elias, Caledon East
David et Heather Ellison, Peterborough
Enoch Turner Schoolhouse Foundation, Toronto
Exclusive Affair Rentals, Toronto
Fairytale Dreams & Destinations, Bolton
Edward Farrar, Kingston
Lindsey Feasby, Stouffville
Adam Found, Lindsay
Sean C. Fraser, Toronto
Mitch Frazer, North York
Karen Lynn Fydenchuk, Etobicoke
Janet Gates, Toronto
Paul Gemmiti, Dartmouth
Joan C. Gertler, Ajax
Edna L. Gibson, Toronto
The Globe et Mail, Toronto
Barbara Goldring, Toronto
Diana E. Goldsborough, Toronto
Squee Gordon, Toronto
David R. Grant, Toronto
Gail Grant, Palgrave
William N. Greer, Toronto
John Grogan, Toronto
Group Portfolio Inc., Toronto
Scott et Ellen Hand, Toronto
Beth Hanna, Toronto
Ian Hanna, Oakville
Melanie Hare, Toronto
Joan Harrison, Toronto
Barbara Healey, Kingsville
Helen Hedge, Ajax
Vic et Marion Hepburn, Toronto
Linda Hoad, Ottawa
Lori Holloway, Bolton
Abraham Holly, Toronto
Irene Hozjan, Toronto
Robert et Ruth Hughes, Hamilton
George et Anne Hume, Toronto
I. Sils Inc., Waterloo
Diane Inglis, Walkerton
Pamela Inglis, Oakville
Barbara Jackel, Toronto
Henry N. Jackman, Toronto
Tim Jackson, Waterloo
Johnny Rockets, Toronto
Joan Johnston, Cornwall
Kaneff Management Services, Brampton
Judy Keeler, Toronto
Jeff Kehoe, Toronto
Norm Keith, Toronto
Brent et Marilyn Kelman, London
Diane C. Kennedy, Hamilton
Eleanor Kingston, Sharon
Terry Klodt, West Hill
Rick et Pat Krajewski, Mississauga
Petra Kuester, Toronto
Kuretzky Vassos Henderson LLP, Toronto
Le Commensal, Toronto
L-Eat Catering, Toronto
Mark Lehman, Toronto
Robert Lehman, Barrie
Sybil Longley, Toronto
Dawn MacDonald, Toronto
Janet Macdonald, Toronto
Robert M. MacIntosh, Toronto
Julie Maciura, Toronto
John Mackenzie, Georgetown
Alice E. Mahon, Toronto
Patricia et Richard Malicki, Windsor

Amanda Martinez, Toronto
Margaret McColm, Mississauga
Harvey et Sharon McCue, Ottawa
Donald B. McKay, Owen Sound
W. Darcy McKeough, Blenheim
Virginia Mclaughlin, Richmond Hill
Sylvia M. McPhee, Toronto
Joseph McReynolds, Caledon East
Louise Miano, Toronto
Stephen J. Miko, North York
Natasha Milijasevic, Toronto
Rodney Miller, Toronto
Richard Moorhouse, Toronto
David Mousavi, Toronto
Mr. Greenjeans Restaurant, Toronto
Scott Mullin, Toronto
Dorothy Murdoch, Caledon
Peter A. Murphy, Brampton
Reginald Near, St. Marys
North Toronto Historical Society, Toronto
Peter Nosalik, Waterloo
Neil Orford, Orangeville
Louise O'Shea, Toronto
Jean Palmer, Ottawa
Richard Parker, Etobicoke
Richard Paterak, Caledon
Donald Pearson, London
Heather Peters, Markham
Sondra Phillips, Toronto
Franklin Pope, Nepean
Jannette M. Porter, Toronto
Shelly Potter, Toronto
Karen L. Powell, Toronto
Herbert F. Pragnell, Almonte
Andrew et Valerie Pringle, Toronto
Jana M. Prock, Toronto
Fondation RBC, Toronto
Ready Bake/Weston Bakeries, Mississauga
Tamara L. Rebanks, Toronto
Anne Redish, Dundas
Catherine Reid, Toronto
Reif Estate Winery, Niagara-on-the-Lake
John Reynolds, Toronto
Larry W. Richards, Toronto
Peter Richardson, Essex
William Robbins, Toronto
Gerald Rodney, St. Catharines
Eric Roher, Toronto
Angela Rose, Schomberg
Joel Rose, Toronto
Ross W. McNeil Foundation, Brockville
Margaret A. Rundle, Toronto
Helen D. Sallmen, Ottawa
Margaret E. Savage, Brampton
Annelies Schaerer, Stratford
Gabriel Sekaly, Toronto
Donald Shackleton, Sault Ste. Marie
F J. Sills, Seaforth
Sandy Smallwood, Ottawa
Doris Smith, Sharon
Josette A. Smith, Oakville
Sally Somers, Toronto
Francesco Sorbara, Toronto
Gregory Sorbara, Richmond Hill
Spring Rolls Restaurant, Toronto
St. George the Martyr Anglican Church, Magnetawan
St. Mary's Anglican Church, Richmond Hill
Steam Whistle Brewery, Toronto
Bill Stevens, St. Catharines
John D. Stevenson, Toronto
Alan Stitt, Toronto
Ivy Sucee, Peterborough
Financière Sun Life, Waterloo
Douglas M. Symons, Woodstock
Thomas H. B. Symons, Peterborough
Regan Takenaka, Toronto
Corlene Taylor, Beamsville
Tom Teahen, Toronto
The Catherine et Fredrik Eaton Charitable Foundation, Toronto
La succession de feue Patricia Marie Hosack, Toronto
La Great-West, compagnie d'assurance-vie, London
George Todd, Toronto
Toronto Community Foundation, Toronto
Marcia Turner, Port Colborne
Margaret Jane Turner, Peterborough
Barbara et Ransom Vrooman, Waterloo
Sheila Walsh, Toronto
Linda Weichel, Toronto
Anita Werda, Innisfil
Brenda A. Whitlock, Milton
Marcel Wieder, Toronto
Mavis Wilson, Shelburne
Brian et Jane Wright, Chatham
Dan Wright, Toronto
Marion Younan, Oakville
Loretta Zubas, Toronto

Les donateurs qui désirent rester anonymes

Un financement a également été accordé par les entités suivantes :

1000 Islands Community Development Corporation
Association des musées canadiens
Commission ontarienne des droits de la personne
Comté de Brant
Espaces culturels Canada
Fonds de stimulation de l'infrastructure, Financement de l'infrastructure Canada-Ontario
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
Ministère des Affaires autochtones
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport
Municipalité de Magnetawan
Patrimoine canadien
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique
Ville de Brampton
Ville de Guelph/Eramosa
Ville de Timmins

Personnel en 2012-2013

Personnel de la Fiducie du patrimoine ontarien, au 31 mars :

Bureau de la direction générale
Richard Moorhouse, directeur général (jusqu'en mai 2012)
Beth Hanna, directrice générale (datant d'août 2012).
Ian Lupton, secrétaire de direction (par intérim)
Nimet Manji, adjointe de direction

Direction des services internes et opérationnels
Janet Gates, directrice
Isla Adelson, chef de la collecte de fonds et du développement des activités
Mark Benvenuto, coordonnateur des services internes et des ressources humaines
Trevor DeRocher, analyste de réseau
Judith Goodwin, coordonnatrice des ventes institutionnelles et des services cinématographiques
Jeff Newton, chef d'équipe, technologie de l'information

Chris Jayasuriya, chef des services financiers
Darshak Oza, comptable principal (par intérim)
Isabel Reid, commis aux finances
Jianqing (Jane) Wang, comptable principale

Alan Wojcik, chef du marketing et des communications
Catrina Colme, spécialiste principale du marketing et des communications
Liane Nowosielski, spécialiste du marketing et des communications
Manuel Oliveira, graphiste
Gordon Pim, spécialiste principal des communications Web et du marketing
Natasha Williams, stagiaire, marketing et communications en ligne (Programme de stages de l'Ontario)

Opérations et programmes relatifs au patrimoine
Paul Dempsey, directeur (par intérim) des opérations et programmes relatifs au patrimoine
James Leonard, registrateur provincial pour l'administration du patrimoine

Shelima Basdeo, administratrice immobilière
Romas Bubelis, architecte du patrimoine
Michelle Hedges, chef des projets d'immobilisations
Sandy McCorquodale, chef des biens immobiliers (par intérim)
Leroy Shum, chef des projets d'immobilisations (par intérim)
Sean Taylor, chef des projets d'immobilisations (par intérim)

Wayne Kelly, chef de la sensibilisation du public et du développement communautaire
Amber Bondy, agente des programmes communautaires (en congé temporaire)
Dawson Bridger, agent des programmes communautaires (par intérim)
Pamela Brooks, coordonnatrice des musées de l'Est de l'Ontario
Steven Cook, chef du Site historique de la Case de l'oncle Tom
Beth Anne Mendes, coordonnatrice des programmes des plaques
Michael Sawchuck, agent des programmes communautaires
Sam Wesley, coordonnateur, centre d'interprétation du Parlement (par intérim)
Simonette Seon-Milette, administratrice des collections de biens culturels

Sean Fraser, chef des services d'acquisition et de conservation
Kiki Aravopoulos, coordonnatrice du Programme d'acquisition des servitudes (en congé temporaire)
Jeremy Collins, coordonnateur, acquisitions et cessions
Kendrick Doll, coordonnateur, patrimoine naturel
Dena Doroszenko, archéologue
Laura Hatcher, coordonnatrice du Programme d'acquisition des servitudes (par intérim)
Barbara Heidenreich, coordonnatrice, patrimoine naturel
Erin Semande, recherchiste
Thomas Wicks, planificateur de la conservation du patrimoine

Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
Brett Randall, administrateur général
Derek Dresser, gérant d'immeuble
Ellen Flowers, chef du marketing et des communications
Kevin Harris, chef, réservations et activités spéciales
Grant Hawkins, adjoint, production et opérations
Dana Johnston, chef de la production théâtrale
John Kolesnyk, technicien d'immeuble
Lori MacLean, gérante de salle
Kelly Mudie, cogérante de salle
Léna Polyvyannaya, adjointe administrative
Jeffrey Snow, technicien d'immeuble
Marc Washington, technicien d'immeuble

Outre la liste des employés ci-dessus, la Fiducie tient à reconnaître l'expertise précieuse et les efforts dévoués d'autres personnes qui ont travaillé pour la Fiducie en 2012-2013.

Au cours de l'année civile 2012, Richard Moorhouse, Beth Hanna, Janet Gates, Brett Randall et Romas Bubelis ont touché un salaire d'au moins 100 000 $ (renseignements fournis aux termes de la *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public*).

Le personnel en apprend plus sur la propriété de Glassco Park à l'occasion de l'édition 2012 de la journée dédiée à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel (« All-Staff Learning and Development Day »).

Rapport de gestion et analyse du rendement financier

Source des recettes de l'exercice 2012-2013
Total en milliers de $

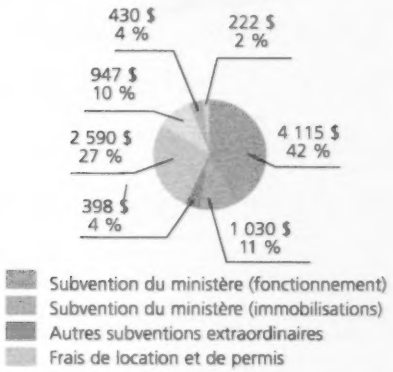

Source des recettes de l'exercice 2011-2012
Total en milliers de $

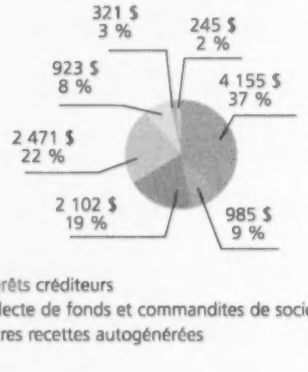

Comparaison des dépenses
Total en milliers de $

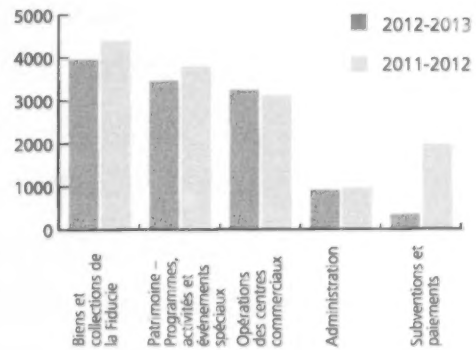

Dépenses

Au cours des dix dernières années, la Fiducie est parvenue avec un grand succès à se doter d'une base de revenu diversifiée à l'appui de son mandat de conservation. Cela lui a permis de donner vie aux histoires de l'Ontario par le biais de ses biens patrimoniaux, de ses programmes et de ses activités, avec la collaboration de ses nombreux partenaires. Afin de poursuivre cette importante mission, la Fiducie a besoin d'innover et de perfectionner les approches qu'elle adopte pour accomplir son mandat. À cette fin, au cours de l'exercice 2012-2013, la Fiducie a mené à bien une analyse minutieuse de ses activités clés, et a mis en évidence de précieux débouchés concernant le développement commercial, les améliorations opérationnelles et la réalisation d'économies.

Les premières mesures qui ont été mises en œuvre vers le milieu de l'exercice 2012-2013 ont permis d'améliorer les résultats d'exploitation nets de la caisse générale de 22 pour cent par rapport à l'exercice 2011-2012. On estime que la prochaine phase d'initiatives se traduira par une amélioration de 50 pour cent de la situation financière nette de la caisse générale d'ici à l'exercice 2016-2017. L'élaboration et l'adoption d'autres modèles opérationnels pour les biens clés de la Fiducie, qui sont prévues pour la phase finale, devraient permettre à la caisse générale de la Fiducie de se rapprocher de l'équilibre.

Les recettes autogénérées de la Fiducie représentent une part importante de sa base de revenu. Les collectes de fonds, les mesures de développement commercial et les activités d'investissement ont contribué à la poursuite de la croissance des recettes autogénérées en 2012-2013 (4,2 millions de dollars), représentant ainsi 43 pour cent des recettes totales de la Fiducie, voire 47 pour cent si l'on y inclut d'autres subventions exceptionnelles. La Fiducie a atténué l'impact de la faible demande relative aux espaces de réunion (gouvernement et entreprises), de la faible croissance du nombre de touristes et du recalibrage de l'industrie du théâtre de Toronto grâce à la forte activité cinématographique sur les sites de la Fiducie, à la hausse des revenus de location due à la signature de nouveaux contrats, et à la forte demande de location de salles en vue d'événements spéciaux – l'école Enoch Turner ayant notamment bénéficié d'une fréquentation record cette année.

La fin des subventions en vertu du fonds de stimulation de l'infrastructure gouvernemental et l'application de la première des deux contraintes de 1 pour cent à la subvention de fonctionnement annuelle du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport se sont soldées par une baisse de
24 pour cent des recettes de subventions en 2012-2013, qui s'établissent à 5,5 millions de dollars comparativement aux 7,2 millions de dollars déclarés en 2011-2012.

Dans le cadre de sa mission d'intendance publique à l'égard de 27 sites du patrimoine bâti et de 163 propriétés du patrimoine naturel détenues en fiducie pour la province, la Fiducie a procédé en 2012-2013 à plusieurs projets infrastructurels clés de rénovation et de remise en état, en investissant 3,9 millions de dollars au titre des biens et des collections de la Fiducie, contre 4,4 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Les principaux projets ont inclus le remplacement de 61 contre-fenêtres à l'académie de Rockwood (une ancienne pension vieille de 160 ans) ainsi que le remplacement des anciennes unités de CVCA du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden par de nouveaux modèles écoénergétiques. En outre, une somme supplémentaire de 3,4 millions de dollars a été investie dans les programmes, activités et événements patrimoniaux spéciaux, ce qui correspond au niveau d'investissement consenti en 2011-2012 (3,8 millions de dollars). L'exercice 2012-2013 a mis l'accent sur le partage des histoires qui définissent les expressions culturelles de l'Ontario, sur des programmes populaires tels que les plaques provinciales, Portes ouvertes Ontario, Sentiers ouverts Ontario, diverses initiatives axées sur la reconnaissance et d'autres projets illustrant la thématique « Expressions culturelles ».

Les dépenses liées aux opérations des centres commerciaux (3,2 millions de dollars) et à l'administration (923 000 dollars) engagées en 2012-2013 sont demeurées stables, et représentent respectivement 27 et 7,7 pour cent des dépenses totales.

Par l'intermédiaire du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels, la Fiducie a versé 353 000 dollars de subventions de contrepartie à de nombreux partenaires communautaires en vue de l'acquisition et de la protection de propriétés du patrimoine naturel. On peut notamment citer l'acquisition par l'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit de 11,3 hectares (28 acres) de terrain au sein d'une zone d'importance provinciale (« zone humide Forks of the Credit »), qui compte plusieurs centaines de mètres carrés de terres humides saturées par des eaux courantes et des habitats fauniques importants abritant 31 espèces figurant sur la liste des espèces répertoriées comme rares à l'échelle régionale et provinciale. Un autre exemple concerne le contrôle d'espèces envahissantes et la plantation subséquente d'essences indigènes d'arbres par l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA) en vue de restaurer et de protéger la diversité d'une propriété de 10 hectares (25 acres) dans les eaux d'amont du ruisseau Duffins, près d'Uxbridge. La dernière tranche de subvention (un million de dollars) à l'appui du projet Evergreen Brick Works (Vallée de la rivière Don) a été débloquée en 2011-2012, ce qui explique la baisse des dépenses de subventions en 2012-2013.

En conclusion, la Fiducie a adopté une approche mesurée afin de préserver sa capacité de mener à bien son mandat, en s'appuyant sur des études solides, une analyse réfléchie et des modèles d'innovation fonctionnels. Ce travail a permis à la Fiducie de poursuivre sa mission de chef de file dans le domaine de la conservation.

Janet Gates

Janet Gates, directrice, Services généraux et opérations

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2012-2013

États financiers pour l'exercise clos les 31 mars 2013 et 2012

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport du vérificateur indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai vérifié les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2013 et l'état des résultats de fonctionnement, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est chargée de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, ainsi que de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de mes vérifications. Celles-ci ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent de satisfaire aux règles de déontologie ainsi que de planifier et d'exécuter les vérifications de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de l'évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification qui sont adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, de ses gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2013 ainsi que de ses résultats de fonctionnement, de l'état de l'évolution de ses soldes de fonds et de l'état de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Toronto, Ontario
Le 6 septembre 2013

Gary R. Peall, CA
Sous-vérificateur général
Expert-comptable autorisé

Fiducie du patrimoine ontarien
États de la situation financière
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2013, le 31 mars 2012 et le 1er avril 2011

	Caisse générale		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total		1er avril 2011
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	Total
Actifs									
Actifs à court terme :									
Trésorerie et équivalents (note 2[a])	1 075 $	2 797 $	352 $	3 460 $	– $	– $	1 427 $	6 257 $	13 603 $
Placements à court terme (note 2[b])	1 145	–	16 888	13 461	4 430	2 591	22 463	16 052	8 764 $
Comptes débiteurs et intérêts courus (note 5)	747	905	1 401	2 605	–	–	2 148	3 510	3 362 $
Charges payées d'avance	82	74	2	1	–	–	84	75	89 $
	3 049	3 776	18 643	19 527	4 430	2 591	26 122	25 894	25 818 $
Placements à long terme (note 2[c])	–	–	–	–	7 533	8 982	7 533	8 982	13 227 $
Immobilisations (note 3)	49	73	995	1 278	–	–	1 044	1 351	434 $
	3 098 $	3 849 $	19 638 $	20 805 $	11 963 $	11 573 $	34 699 $	36 227 $	39 479 $
Passif et solde des fonds									
Passif à court terme :									
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	1 474 $	1 067 $	186 $	502 $	– $	– $	1 660 $	1 569 $	1 565 $
Dépôts et recettes différées	278	197	–	9	–	–	278	206	304 $
Avantages sociaux futurs du personnel (note 4)	472	418	–	–	–	–	472	418	283 $
	2 224	1 682	186	511	–	–	2 410	2 193	2 152 $
Avantages sociaux futurs du personnel (note 4)	722	581	–	–	–	–	722	581	659 $
Solde des fonds :									
Affectations d'origine externe	–	–	12 009	12 139	9 611	9 839	21 620	21 978	22 972 $
Affectations d'origine interne	–	–	7 431	8 155	1 693	1 734	9 124	9 889	11 764 $
Non affecté	152	1 586	–	–	–	–	152	1 586	1 932 $
	152	1 586	19 440	20 294	11 304	11 573	30 896	33 453	36 668 $
Gains de réévaluation cumulés	–	–	12	–	659	–	671	–	– $
	152	1 586	19 452	20 294	11 963	11 573	31 567	33 453	36 668 $
Engagements (note 11)									
	3 098 $	3 849 $	19 638 $	20 805 $	11 963 $	11 573 $	34 699 $	36 227 $	39 479 $

Voir les notes accompagnant les états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

T. H. B. Symons — Administrateur

Administrateur

Fiducie du patrimoine ontarien
État des résultats d'exploitation
(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

	Caisse générale		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Recettes :								
Subventions :								
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport :								
Fonctionnement	4 115 $	4 155 $	– $	– $	– $	– $	4 115 $	4 155 $
Immobilisations	–	–	1 030	985	–	–	1 030	985
Spécial	–	45	304	545	–	–	304	590
Divers	–	29	94	1 483	–	–	94	1 512
Frais de location et de permis	2 590	2 471	–	–	–	–	2 590	2 471
Revenu d'intérêt (note 7)	654	589	240	281	53	53	947	923
Collecte de fonds et commandites de sociétés :								
Espèces	131	168	256	97	–	–	387	265
Autres dons en nature	20	35	23	21	–	–	43	56
Revenu divers	123	138	99	107	–	–	222	245
	7 633	7 630	2 046	3 519	53	53	9 732	11 202
Dépenses (note 9) :								
Biens et collections de la Fiducie	2 378	2 452	1 579	1 946	–	–	3 957	4 398
Patrimoine – Programmes, activités et événements spéciaux	2 598	2 968	869	835	–	–	3 467	3 803
Opérations des centres commerciaux	3 190	3 096	59	16	–	–	3 249	3 112
Administration	891	935	32	36	–	–	923	971
Subventions et paiements	–	–	353	1 991	–	–	353	1 991
	9 057	9 451	2 892	4 824	–	–	11 949	14 275
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	(1 424) $	(1 821) $	(846) $	(1 305) $	53 $	53 $	(2 217) $	(3 073) $

Voir les notes accompagnant les états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
État de l'évolution des soldes des fonds
(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

2013	Affectations d'origine externe pour la dotation	Affectations d'origine interne pour la dotation	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Non affecté	Total
Solde en début d'exercice	9 839 $	1 734 $	12 139 $	8 155 $	1 586 $	33 453 $
Rajustement à la suite de l'adoption de la norme sur les instruments financiers (note 1[m])	(275)	(47)	(12)	(6)	–	(340)
Solde en début d'exercice après redressement	9 564	1 687	12 127	8 149	1 586	33 113
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	47	6	(118)	(728)	(1 424)	(2 217)
Virements	–	–	–	10	(10)	–
Solde en fin d'exercice	9 611 $	1 693 $	12 009 $	7 431 $	152 $	30 896 $

2012	Affectations d'origine externe pour la dotation	Affectations d'origine interne pour la dotation	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Non affecté	Total
Solde en début d'exercice [(i)]	9 906 $	1 746 $	13 066 $	10 018 $	1 932 $	36 668 $
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	45	8	(922)	(383)	(1 821)	(3 073)
Virements	–	–	–	(1 475)	1 475	–
Variation de la perte latente sur placement	(112)	(20)	(5)	(5)	–	(142)
Solde en fin d'exercice	9 839 $	1 734 $	12 139 $	8 155 $	1 586 $	33 453 $

[(i)] Les soldes en début d'exercice sont redressés pour refléter les virements entre fonds réalisés entre les affectations d'origine externe, les affectations d'origine interne et les fonds non affectés du fait de certains reclassements de fonds intervenus pendant la période visée par les présents états financiers.

Voir les notes accompagnant les états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
État des gains et pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2013

Gains de réévaluation cumulés en début d'exercice	– $
Rajustement à la suite de l'adoption de la norme sur les instruments financiers (note 1[m])	340
Solde en début d'exercice après redressement	340
Variation des gains de réévaluation nets	331
Gains de réévaluation cumulés en fin d'exercice	671 $

Voir les notes accompagnant les états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

	2013	2012
Encaisse fournie par (utilisée pour) :		
Activités d'exploitation :		
Excédent des dépenses sur les recettes	(2 217) $	(3 073) $
Postes ne concernant pas les espèces :		
Amortissement des immobilisations	344	224
Amortissement de l'escompte sur les placements	–	2
Variation des soldes du fonds de roulement hors caisse :		
Comptes débiteurs et intérêts courus	1 362	(148)
Charges payées d'avance	(9)	14
Comptes créditeurs et charges à payer	91	4
Dépôts et recettes différées	72	(98)
Avantages sociaux futurs du personnel	195	57
	(162)	(3 018)
Activités d'immobilisations :		
Achat d'immobilisations	(37)	(1 141)
Activités d'investissement :		
Produits des investissements échus	27 807	47 448
Achat d'investissements	(32 438)	(50 635)
	(4 631)	(3 187)
Diminution de la trésorerie et des équivalents	(4 830)	(7 346)
Trésorerie et équivalents en début d'exercice	6 257	13 603
Trésorerie et équivalents en fin d'exercice	1 427 $	6 257 $

Voir les notes accompagnant les états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes aux états financiers
(en milliers de dollars)
Exercices clos les 31 mars 2013 et 2012

La Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), régie par la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, est un organisme du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport qui vise à préserver, protéger et promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d'articles et de biens patrimoniaux importants de nature culturelle. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, organisations et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est une société de la Couronne à but non lucratif et, en tant que telle, elle est exemptée de l'impôt sur le revenu et peut remettre des reçus d'impôt aux donateurs.

Le 1er avril 2012, la Fiducie a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Fiducie a également choisi d'appliquer les normes de la série 4200 pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif. Ces états financiers sont les premiers que la Fiducie établit conformément aux normes comptables pour le secteur public.

En vertu des dispositions transitoires prévues par les normes comptables pour le secteur public, la Fiducie a adopté les changements rétrospectivement, compte tenu de certaines exemptions prévues par les normes. La date de transition est le 1er avril 2011, et la présentation de toutes les données comparatives fournies dans les présents états financiers obéit aux normes comptables pour le secteur public. La transition n'a pas nécessité de rajuster l'état de la situation financière au 1er avril 2011, ni de rajuster l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clôturé le 31 mars 2012.

1. Principales conventions comptables :

(a) Comptabilité par fonds :

La Fiducie utilise la méthode de comptabilité par fonds affectés au titre des apports, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et des rapports, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil, à l'exception de la composante d'immobilisations des fonds grevés d'affectations d'origine externe qui exige l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds.

(i) Caisse générale :

La caisse générale sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut débourser ou dépenser toute somme de sa caisse générale ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

(ii) Fonds affectés :

Les fonds affectés comprennent :

(a) Fonds grevés d'affectations d'origine externe :

(i) Les fonds versés par la province de l'Ontario (la « Province »), le gouvernement fédéral et des organismes à but non lucratif pour le financement de projets particuliers.

(ii) Les dons reçus dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs.

(iii) Un fonds de réserve constitué en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

(b) Fonds grevés d'affectations d'origine interne :

Montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets précis.

(iii) Fonds de dotation :

Il s'agit des ressources de dotation à capital permanent. Les intérêts créditeurs assujettis à des affectations stipulant qu'on les ajoute au montant du capital des fonds de dotation seront déclarés comme revenu des fonds de dotation. Les autres intérêts créditeurs gagnés sur les ressources des fonds de dotation seront déclarés dans la catégorie de la caisse générale ou des fonds affectés, compte tenu de la nature des affectations imposées par les contributeurs aux fonds de dotation.

(b) Trésorerie et équivalents :

La trésorerie et les équivalents incluent l'encaisse, les soldes bancaires, les certificats de placement garanti (« CPG ») et les dépôts à terme ayant une durée de moins de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'acquisition.

(c) Placements à court terme :

Les placements à court terme incluent les certificats de placement garanti (« CPG ») et les obligations arrivant à échéance dans un délai de douze mois et ayant une durée de plus de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'acquisition.

(d) Immobilisations :

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les accessoires sont enregistrés au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations d'apport sont enregistrées à leur juste valeur correspondant à la date de l'apport. L'amortissement se fait selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des biens variant de trois à cinq ans.

(e) Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel :

Les biens et articles achetés, relatifs au patrimoine culturel et naturel, sont imputés au coût, alors que ceux qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés en tant que recettes et dépenses à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie (voir note 6) sont classés comme faisant partie de la collection du patrimoine culturel et naturel gardée en fiducie. Par conséquent, ils ne sont pas inclus comme actif immobilisé et ne sont pas sujets à amortissement.

(f) Avantages sociaux du personnel :

La Fiducie se conforme aux Normes comptables pour le secteur public en ce qui concerne la comptabilisation des avantages sociaux futurs du personnel qui incluent les avantages postérieurs à l'emploi payables à la cessation d'emploi. En vertu de ces exigences, le coût des avantages sociaux postérieurs à l'emploi est imputé aux résultats, chaque année, à mesure que ces avantages sont gagnés.

(g) Comptabilisation des produits :

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés comme des recettes de la caisse générale pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés comme recettes de la caisse générale pour l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés comme des recettes du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés comme des recettes du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement raisonnablement assuré.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés une fois gagnés. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des intérêts créditeurs gagnés sur les fonds fournis, ces intérêts créditeurs sont comptabilisés en tant que recettes de la caisse générale.

Les frais de location et de permis sont comptabilisés lorsque le service est fourni et le recouvrement raisonnablement assuré.

(h) Apports de dons en nature :

Les travaux de la Fiducie font l'objet de dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1(e). Ces montants sont inscrits en tant que recettes et dépenses dans les présents états financiers à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que leur juste valeur puisse être raisonnablement estimée.

(i) Apports de services :

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

(j) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont déclarés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les investissements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont reflétées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, date à laquelle elles sont transférées dans l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution des soldes des fonds.

Les coûts des transactions engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

La dépréciation de tous les actifs financiers est évaluée sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est déclaré dans l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution des soldes des fonds, et tout gain non réalisé est ajusté par l'intermédiaire de l'état des gains et pertes de réévaluation.

À la vente des actifs, les gains et pertes non réalisés déclarés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont contrepassés et pris en compte dans l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution des soldes des fonds.

En vertu des Normes comptables pour le secteur public, les organismes sont tenus de classer les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs, laquelle inclut trois niveaux d'information qui peuvent être utilisés pour mesurer la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés non rajustés négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – Éléments observables ou corroborés, autres que les éléments du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires au sein de marchés inactifs, ou des données du marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou du passif.
- Niveau 3 – Éléments non observables ne s'appuyant pas ou s'appuyant peu sur une activité du marché, et qui sont pertinents pour l'évaluation de la juste valeur des actifs ou du passif.

Pour tous les investissements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est réalisée sur la base du niveau 1.

(k) Affectation des dépenses :

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite, et administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres commerciaux. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres dépenses qui sont directement liées à la prestation des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion des centres commerciaux, compte tenu du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

(l) Recours à des estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et du passif déclarés à la date de préparation des états financiers, et les montants des recettes et des dépenses déclarés durant les exercices visés. Les éléments significatifs pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d'amortissement et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, compte tenu de la disponibilité de renseignements supplémentaires à une date ultérieure.

(m) Prise de position comptable en vigueur :

Le 1er avril 2012, la Fiducie a adopté le chapitre SP 3450 des NCSP, « Instruments financiers », ainsi que le chapitre SP 2601, « Conversion des devises ». Ces normes ont été appliquées prospectivement à compter de la date d'adoption. Ces nouvelles normes prévoient des exigences complètes en ce qui concerne la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des transactions relatives aux instruments financiers et à la conversion de devises étrangères.

En vertu du chapitre SP 3450, tous les instruments financiers figurent dans les états de la situation financière, et sont évalués soit à la juste valeur, soit au coût après amortissement, en fonction des caractéristiques de l'instrument.

En vertu des dispositions prévues par cette nouvelle norme, la Fiducie a apporté les rajustements suivants au 1er avril 2012, en raison du gain non réalisé concernant des investissements de la Fiducie précédemment classés comme disponibles à la vente.

	Montants comptabilisés antérieurement	Rajustements	Montants rajustés
Affectations d'origine externe pour la dotation	9 839 $	(275) $	9 564 $
Affectations d'origine interne pour la dotation	1 734	(47)	1 687
Affectations d'origine externe	12 139	(12)	12 127
Affectations d'origine interne	8 155	(6)	8 149
Gains de réévaluation cumulés	–	340	340

2. Investissements :

(a) Sont inclus à la trésorerie et aux équivalents un certificat de placement garanti (« CPG ») d'une banque de l'annexe 1 de 0 $ (contre 32 $ au 31 mars 2012 et 12 000 $ au 1er avril 2011), au taux d'intérêt réel de 0 % (contre 1,40 % au 31 mars 2012 et 0,9 % au 1er avril 2011), et un compte d'épargne à intérêt élevé d'une banque de l'annexe 1 de 1 287 $ (contre 6 084 $ au 31 mars 2012 et 0 $ au 1er avril 2011), au taux d'intérêt réel de 1,25 % (contre 1,25 % au 31 mars 2012 et 0 % au 1er avril 2011).

(b) Les placements à court terme incluent des CPG et des dépôts à terme de banques de l'annexe 1 de 21 483 $ (contre 15 450 $ au 31 mars 2012 et 8 300 $ au 1er avril 2011), au taux d'intérêt réel moyen pondéré de 1,58 % (contre 2,17 % au 31 mars 2012 et 1,43 % au 1er avril 2011), et des obligations provinciales de 980 $ (contre 602 $ au 31 mars 2012 et 464 $ au 1er avril 2011), au taux d'intérêt réel moyen pondéré de 4,94 % (contre 5,86 % au 31 mars 2012 et 4,84 % au 1er avril 2011).

(c) Placements à long terme :

Au 31 mars 2013	Coût	Juste valeur	Rendement moyen réel pondéré
CPG	– $	– $	–
Obligations d'État	6 862	7 533	4,51 %
	6 862 $	7 533 $	4,51 %

Au 31 mars 2012	Coût	Juste valeur	Rendement moyen réel pondéré
CPG	800 $	800 $	3,05 %
Obligations d'État	7 842	8 182	4,56 %
	8 642 $	8 982 $	4,42 %

Au 1er avril 2011	Coût	Juste valeur	Rendement moyen réel pondéré
CPG	5 300 $	5 300 $	3,05 %
Obligations d'État	7 445	7 927	4,85 %
	12 745 $	13 227 $	4,36 %

Les dates d'échéance des placements à long terme s'échelonnent de mars 2015 à août 2022 (2012 – mars 2014 à août 2022).

3. Immobilisations :

Au 31 mars 2013	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Caisse générale	422 $	373 $	49 $
Fonds affectés	1 752	757	995
	2 174 $	1 130 $	1 044 $

Au 31 mars 2012	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Caisse générale	415 $	342 $	73 $
Fonds affectés	1 722	444	1 278
	2 137 $	786 $	1 351 $

Au 1er avril 2011	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Caisse générale	410 $	299 $	111 $
Fonds affectés	585	262	323
	995 $	561 $	434 $

Au cours de l'exercice en cours, nous avons inclus respectivement à la caisse générale et aux fonds affectés les montants de l'amortissement de 31 $ et 313 $ (contre 43 $ et 181 $ en 2012).

4. Avantages sociaux futurs du personnel :

(a) Prestations de retraite :

Les employés à temps plein de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (Régime de retraite du SEFPO) qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de plusieurs organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui parraine à elle seule le Régime de retraite des fonctionnaires et qui parraine conjointement le Régime de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels qui seront versés par la Fiducie dans les fonds. Comme la Fiducie ne parraine pas ces fonds, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles statutaires du financement ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux parrains de veiller à ce que les fonds de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie, s'élevant à 387 $ (2012 – 342 $), sont inclus dans les dépenses de la caisse générale et des fonds affectés dans l'état des résultats.

(b) Prestations non liées à la pension :

Le coût des prestations postérieures à la retraite et non liées à la pension a été payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, la paye de vacances non utilisée et les autres prestations de départ accumulées à la fin de l'exercice s'élevaient à 1 194 $ (contre 999 $ en 2012) dont 472 $ (contre 418 $ en 2012) ont été comptabilisés en tant que passif à court terme.

5. Opérations entre entités apparentées :

En tant qu'organisme de la province de l'Ontario, la Fiducie est tenue d'acquérir des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères gouvernementaux et/ou organismes gouvernementaux désignés. La province de l'Ontario fournit à la Fiducie les services suivants : paie, Réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, dépôt en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes, activités et événements spéciaux patrimoniaux en partenariat avec d'autres ministères et/ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient des fonds par le biais de programmes de subventions administrés par des ministères et/ou organismes gouvernementaux provinciaux.

Toutes les opérations entre entités apparentées sont menées sans lien de dépendance et sont comptabilisées à la juste valeur.

Les sommes à recevoir de/à payer à la province de l'Ontario et non réglées à la fin de chaque exercice se répartissent comme suit :

	Au 31 mars 2013	Au 31 mars 2012	Au 1er avril 2011
Somme à recevoir de la province de l'Ontario	– $	998 $	550 $
Somme à payer à la province de l'Ontario	432	324	166

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel :

À la fin de l'exercice, la collection de biens et d'articles gardés en fiducie par la Fiducie dans toute la province incluait 27 biens du patrimoine architectural comprenant 71 bâtiments et 163 biens du patrimoine naturel. La Fiducie détient aussi le titre de propriété sur 21 845 objets culturels et plus de 838 000 objets archéologiques liés à ses biens; elle détient le titre sur 264 servitudes protectrices du patrimoine; en outre, elle a érigé 1 246 plaques historiques.

7. Intérêts créditeurs :

Les intérêts créditeurs incluent le revenu gagné sur les ressources de dotation et d'autres placements, déclarés sous les fonds suivants :

	Caisse générale		Fonds affectés		Fonds de dotation	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Intérêts créditeurs gagnés sur :						
Ressources du fonds de dotation	300 $	269 $	171 $	206 $	53 $	53 $
Autres placements	354	320	69	75	–	–
	654 $	589 $	240 $	281 $	53 $	53 $

8. Assurance :

La Fiducie a contracté une police d'assurance pour les biens et les collections. Elle est couverte par la police d'assurance de responsabilité générale du gouvernement de l'Ontario. En cas de pertes liées aux biens ou aux collections, le remplacement, s'il est jugé approprié, devra être approuvé par le conseil d'administration.

9. Affectation des dépenses :

(a) Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 479 $ (contre 548 $ en 2012) ont été affectées à d'autres programmes de la façon suivante :

	2013	2012
Biens et collections de la Fiducie	65 $	86 $
Programmes, activités et événements spéciaux patrimoniaux	214	150
Opérations des centres commerciaux	53	107
Administration	147	205
	479 $	548 $

(b) Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 490 $ (contre 1 386 $ en 2012) a été attribué à d'autres programmes de la façon suivante :

	2013	2012
Biens et collections de la Fiducie	167 $	148 $
Programmes, activités et événements spéciaux patrimoniaux	464	433
Opérations des centres commerciaux	313	293
Administration	546	512
	1 490 $	1 386 $

10. Facilités de crédit :

La Fiducie a des facilités de crédit remboursables à vue d'un montant maximum de 250 000 $ au taux d'intérêt préférentiel plus 1/4 %. Au 31 mars 2013, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités (tout comme en 2012).

11. Engagements :

Au 31 mars 2013, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés incluaient le montant de 1 692 $ (contre 990 $ en 2012) en subventions de contrepartie destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes spécifiques que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir le versement de leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été établi relativement à ces décaissements au 31 mars 2013.

12. Instruments financiers :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit peut survenir si une contrepartie manque à ses obligations de paiement. En règle générale, la Fiducie ne propose pas de conditions de crédit aux clients tiers, et, par conséquent, les montants déclarés comme débiteurs sont en majeure partie des droits à percevoir auprès des différents ordres de gouvernement par le truchement de remboursements de taxes et du versement d'acomptes de subvention. La Fiducie évalue régulièrement l'état des comptes débiteurs et contrôle soigneusement leur remboursement en temps opportun pour minimiser son exposition au risque de crédit en raison de créances irrécouvrables.

(b) Risque de taux d'intérêt :

La Fiducie est assujettie au risque de taux d'intérêt qui est inhérent aux placements en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les risques potentiels sont atténués par des placements étalés au sein d'un portefeuille d'avoirs diversifiés consistant en valeurs à revenu fixe avec des échéances échelonnées et immobilisées jusqu'à la date de rachat.

(c) Risque du marché :

Il y a risque du marché lorsque la valeur d'un portefeuille diminue en raison de fluctuations de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base, lorsque les valeurs à revenu fixe sont échangées de temps à autre. La Fiducie gère les risques du marché potentiels grâce à des paramètres établis pour les politiques de placement qui exigent une combinaison conservatrice des avoirs en portefeuille, restreignent les niveaux de concentration dans des types de valeurs et fixent des notations acceptables des obligations. Les dispositions actuelles relatives à la politique de placement limitent les placements dans des actions, produits de base et devises étrangères et, par conséquent, atténuent toute exposition aux risques dans ces domaines.

(d) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Fiducie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps opportun ou à coût raisonnable. La Fiducie gère son risque de liquidité en contrôlant ses besoins de fonctionnement. La Fiducie établit un budget prévisionnel et des prévisions de trésorerie pour veiller à avoir suffisamment de fonds pour honorer ses obligations.

L'exposition au risque n'a pas sensiblement évolué depuis 2012.